



Vente d un fond commerce et reprise

Par **m e**, le **15/02/2011 à 06:17**

Bonjour,rnje mappelle madame Payet mon souci c est que j ai repris le fond commerce de mon beau pere jai travailler on va dire 2ans je l ai revendu ensuite mais a ma grande surprise mon beau pere ne sait pas radier a la chambre des commerce comment faire maintenant vu que le nouveau ne veut plus me payer parce que il n y apas de fond commerciale . Avant c etait le tropic bar moi j ai remit Chez maman.Est ce que le nouveau a le droit de me menez devant un proces et de ne plus me payer

Par **chaber**, le **15/02/2011 à 06:52**

BonjourrrnrnComment s'est effectuée la cession du fonds de commerce entre votre beau-père et vous??rnrnY a-t-il eu un acte authentique?rnrnSi vous êtes locataire, le bail est-il maintenant à votre nom?

Par **m e**, le **15/02/2011 à 06:59**

sur un simple contrat bail commerciale mais je savait que c etait pas un vraie qu il fallait changer je ne pensai pas arriver la. Maintenant il a signer un contrat avec mon beau pere comme de quoi le fond commerce lui appartient et que moi je n ai plus rien a voir la dedans

Par **chaber**, le **15/02/2011 à 14:30**

Vous confondez le bail commercial avec le propriétaire des murs et le fonds de commerce, à plus forte raison que vous reconnaissiez que ce n'est pas valable.